

# **Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette**



## **Lettre de consultation**

Paris, 11 janvier 2011

*Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris  
la Villette  
144 avenue de Flandre  
75019 Paris*

Référence du dossier : MAPA Maitrise d'œuvre  
Personne en charge du dossier  
Nom BOURDIER Philippe  
Service : Logistique et moyens communs  
Téléphone : 01 44 65 23 10  
Télécopie : 01 44 65 23 01  
Adresse Internet : philippe.bourdier@paris-lavillette.archi.fr

Madame, Monsieur

L' ENS d'Architecture de Paris la Villette procède à une mise en concurrence en vue du choix d'un Bureau d'Etudes Techniques (en nom propre ou en nom collectif) pour la maitrise d'œuvre des travaux de ventilation de « l'amphithéâtre 302 » (270 places).

Vous trouverez ci-joint :

- Les conditions particulières et générales du marché

Si vous êtes intéressés pour participer à cette mise en concurrence, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner ce dossier composé de :

- les présentes conditions particulières et les conditions générales signées et annexées valant acte d'engagement
- références du titulaire dans le domaine spécifié
- note méthodologique sur ce type de mission et les rapports avec la maitrise d'ouvrage
- grille d'honoraires par tranche de montant de travaux et de niveau de complexité, ainsi que le taux horaire de mission ou étude ponctuelles (référence à l'ex loi MOP ou non)

Votre réponse devra être envoyée à l'adresse suivante :

ENS d'Architecture de Paris la Villette  
MAPA Maitrise d'œuvre (amphi 302)  
144 av de Flandre  
75019 Paris

**avant le 19 janvier 2011 à 10 h**

Le candidat devra s'assurer que le dossier de candidature sera déposé à l'Ecole par tous moyens avant cette date limite.

Le choix du titulaire de marché sera effectué en fonction des critères suivants :

- Critère 1 : références dans le domaine spécifié* - *pondération : 33%*  
*Critère 2 : note méthodologique sur ce type de mission et les rapports avec la maîtrise d'ouvrage* - *pondération : 33%*  
*Critère 3 : grille d'honoraires par tranche de montant de travaux et de niveau de complexité, ainsi que le taux horaire de mission ou étude ponctuelles* - *pondération : 34%*

Vous pouvez vous présenter seul, ou en groupement ou en présentant un sous-traitant. L'ENS d'architecture de Paris la Villette souhaite que la forme du groupement pour l'exécution du marché soit

- Un groupement conjoint
- Un groupement conjoint avec un mandataire solidaire
- Un groupement solidaire
- Les candidats qui se présentent dans le cadre d'un groupement ne sont pas autorisés à se présenter dans un autre groupement ni à titre individuel.  
(cocher les cases correspondantes)

Si vous souhaitez faire appel à un ou plusieurs sous-traitant, vous indiquerez :

- Le nom et les coordonnées du ou des sous-traitants
- La nature de la prestation sous-traitée
- Le montant de la prestation sous-traitée
- Les conditions de paiement du sous-traitant.

Si vous remettez une offre une, le délai de validité de votre offre sera de 90 jours à compter de la date fixée pour l'envoi limite des offres. Le prix tel qu'il figure dans le marché ne pourra pas être modifié et votre société sera tenue d'assurer sa prestation dans les conditions définies dans le marché et dans votre proposition.

Il vous sera demandé, si votre société est retenue suite à cette mise en concurrence de produire dans un délai de 30 jours après réception de la décision par l'ENS d'architecture de Paris la Villette :

une copie des certificats justifiant qu'il est à jour de ses cotisations fiscales et sociales ou une copie de l'imprimé DC7 (état annuel des certificats reçus). Ce document est téléchargeable sur le site du MINEGI : [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr), rubrique « marchés publics »

1. une déclaration sur l'honneur établie à partir du modèle joint (attestation R 324-4 du code du travail)
2. si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet.

En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque membre du groupement, chaque co-traitant produira ces documents.

Pour tout renseignement technique, veuillez contacter :

Philippe BOURDIER par mail : [philippe.bourdier@paris-lavillette.archi.fr](mailto:philippe.bourdier@paris-lavillette.archi.fr)

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.